

# :: DEGRAISSANT DE SURFACE

IGR0500 / IGR1000

## DESCRIPTION

Le DEGRAISSANT DE SURFACE élimine efficacement saleté, graisse, huile, silicone, cire, goudron, colle, etc...

Ce dégraissant de surface contient un solvant doux, non agressif, et procure un effet antistatique. Il s'évapore très rapidement et a un très bon rendement.

## DOMAINES D'APPLICATION

Dégraissant pour tous travaux avant peinture.

Il convient également pour nettoyer les plastiques composites.

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Teneur VOC :	2004/42/II B(a)(850) 750
Durée de conservation :	24 mois, dans son emballage d'origine fermé
Densité :	0.74-0.75 g/cm <sup>3</sup>
Couleur :	Incolore

## MISE EN OEUVRE

Produit prêt à l'emploi.

Imbiber un chiffon propre et sec, non pelucheux, de SILICONE REMOVER MILD. Nettoyer la surface à peindre par petites zones d'environ 0.5 m<sup>2</sup>, et essuyer immédiatement à l'aide d'un chiffon sec de même qualité.

**NE PAS laisser sécher le produit sur la surface à peindre.**

## **UTILISATION - SECURITE**

Les informations contenues dans le présent document, en particulier les recommandations relatives à la mise en œuvre et l'utilisation de nos produits, sont fournies en toute bonne foi et reposent sur l'état actuel de nos connaissances et notre expérience dans un cas normal. En raison de la diversité des matériaux et des substrats ainsi que des différentes conditions de travail, aucune garantie quant au résultat du travail ou à la responsabilité, quel que soit le rapport juridique, ne peut être fondée ni sur ces indications ni suite à un conseil verbal, à moins qu'une faute intentionnelle ou une grave négligence ne puisse nous être imputée. Dans ce cas, il faudra que l'utilisateur apporte la preuve qu'il a porté à notre connaissance par écrit, en temps voulu et de manière exhaustive, toutes les informations nécessaires à un examen objectif. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos conditions générales de ventes et de livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la dernière version de la fiche technique relative au produit concerné et qui leur sera remise sur demande auprès de nos services.

Vous pouvez consulter les instructions relatives à la manipulation des produits et à leur élimination dans la dernière version de la fiche de données de sécurité et dans les fiches techniques correspondantes des Groupements des industries chimiques.